

APPENDICE

Le 25 avril 1967.

Le Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur le crédit au consommateur et le coût de la vie, présente son sixième rapport, comme il suit:

1. Introduction

Le Comité a tenu 42 séances à Ottawa du 28 septembre au 13 décembre 1966. Il a déposé un rapport provisoire le 20 décembre indiquant ses constatations fondées sur la première série de séances. On voudra bien se référer au Rapport intérimaire compris dans l'Appendice «D». Il a recommencé ses séances publiques le 17 janvier 1967 et s'est réuni 17 fois à Ottawa au cours de la période close le 16 février. Tout de suite après, deux sous-comités ont été établis et ces sous-comités ont commencé une série de séances publiques dans les principaux centres du Canada. Plusieurs séances additionnelles du Comité ont été tenues à Ottawa après leur retour de ce voyage dans les provinces.

Le Comité a constaté que plusieurs organismes et particuliers étaient désireux de présenter leur point de vue sur le coût de la vie au Canada et sur plusieurs autres aspects du bien-être du consommateur. Le Comité a été un forum pour l'expression des griefs, des idées et des suggestions des consommateurs et a fourni une méthode efficace de renseigner le public sur les présentes questions économiques. Les hommes d'affaires, la collectivité universitaire et les membres de la fonction publique ont donné au Comité un grand nombre de renseignements précieux qui portent directement sur la politique de l'intérêt public. Le dépôt du présent rapport ne veut pas dire que le souci du Parlement à l'égard du bien-être des consommateurs peut maintenant s'arrêter, même temporairement.

Dans une large mesure, l'attention du Comité a porté sur les facteurs qui influencent le coût de la vie. Le Comité s'est aussi occupé à un moindre degré de l'habitation. Le Comité se rend compte que les variations de prix ont été très importantes dans d'autres domaines des frais de consommation. Les mouvements des différents éléments de l'indice des prix à la consommation, publié par le Bureau fédéral de la statistique, l'indiquent clairement. Les indices suivants indiquent clairement la variation des principaux éléments (1949 = 100):

	Pondération des éléments	Mars 1967
Indice général	100	146.5
Alimentation	27	143.3
Habitation	32	148.4
Habillement	11	130.8
Transports	12	155.6
Soins personnels et de santé	7	185.2
Divertissements et lectures	5	163.7
Tabacs et alcools	6	127.5

Le Comité est très conscient de l'importance de ces domaines où il n'a pas fait enquête, mais son temps a été complètement pris par des questions auxquelles il a accordé la priorité. Plusieurs questions touchant les consommateurs demeurent et demandent une enquête continue qui peut être faite efficacement par un comité parlementaire. A cette fin, le Comité demande de nouveau qu'il soit constitué en comité permanent, préférablement pour la durée de la législature, afin de maintenir la surveillance du bien-être des consommateurs. La prolongation du mandat du Comité est particulièrement importante jusqu'à ce que le ministère projeté par le gouvernement, lequel sera chargé des affaires du consommateur, soit en pleine activité.